

3 avril 1992

Direction Départementale
de l'Équipement
Subdivision de Rochefort
Bassin n° 1 - BP 127
17306 ROCHEFORT CEDEX

Réf. 0410-DEL/ROCH

OBJET : autorisation de travaux sur le complexe ostréicole des boucholeurs.

REF. : votre lettre JCR/GH/SF 118.92 du 24 mars 1992.

Monsieur l'Ingénieur des TPE,

Suite à votre lettre rappelée en référence, j'ai l'honneur de vous indiquer qu'il ne nous semble pas opportun de rejeter les eaux pluviales de la rue du Port de la commune d'Yves dans le bassin d'évacuation des eaux des claires du complexe conchylicole des boucholeurs.

Les eaux pluviales peuvent en effet, après ruissellement, constituer une source de contamination pour la prise d'eau de ce complexe.

Une solution technique comprenant un rejet plus éloigné me semble préférable.

Le Chef du laboratoire DEL

G. THOMAS

Copie : Direction Départementale des
Affaires Maritimes
Direction Départementale des
Services Vétérinaires
IFREMER DEL/AA - Brest